

# SOMMET CITOYEN

## Strasbourg 2017

### ATELIER 2 « MOBILISATIONS CITOYENNES », SEANCE N° 2

**Date, horaire et lieu de la séance :** lundi 10 juillet de 18h30 à 20h

**Nombre de personnes présentes :** 14

**Date, horaire et lieu de la prochaine séance :** mardi 5 septembre de 18h30 à 20h30, salle des Commissions B, Centre administratif (1<sup>er</sup> étage)

**Date, horaire et lieu de la séance suivante :** mardi 19 septembre de 18h30 à 20h30, lieu à confirmer

#### OBJECTIFS DE LA SEANCE / ORDRE DU JOUR

Présenter des exemples de mobilisations citoyennes et en débattre.  
Répondre aux questions soulevées lors de la première séance par les participants-es afin notamment de mieux connaître l'existant en termes de mobilisations citoyennes et de pouvoir identifier ce qui pourrait être proposé pour Strasbourg

#### METHODE / DEROULE DE LA SEANCE

- Accueil des participants-es
- Rappel de la démarche du Sommet citoyen et du calendrier
- Rappel de la séance précédente (débat mouvant autour de la définition de la notion de « mobilisations citoyennes »)
- Présentations et témoignages autour de ce qui existe en termes de mobilisations citoyennes
  - Présentation de Laurence Charrier, Responsable du département Courrier, sur le traitement des pétitions et des lettres ouvertes au sein de la Ville et Eurométropole de Strasbourg
  - Présentation des panneaux d'expression libre à Strasbourg et à Stuttgart
  - Présentation des votations suisses
  - Témoignage sur la mobilisation concernant les barquettes de restauration scolaire
- Synthèse des échanges et définition de l'ordre du jour de la prochaine séance

## SYNTHESE DES ECHANGES DES PARTICIPANTS-ES

- **Présentation de Laurence Charrier, Responsable du département Courrier, sur le traitement des pétitions et des lettres ouvertes au sein de la Ville et Eurométropole de Strasbourg**

Plus de 450 000 courriers sont reçus par an à l'EMS.

Les courriers sont triés dès leur réception au niveau du service courrier par une équipe de 5 agents-es. Les courriers jugés « sensibles », quel que soit le nombre de signataires, sont transmis au Cabinet du Maire ou du Président après vérification d'éventuels précédents relatifs à ce courrier. Le Cabinet traite ensuite directement le courrier ou le transmet au service concerné assorti de préconisations.

Entre 2 et 4 pétitions papier sont reçues par mois. En général, les pétitions concernent l'éducation, la scolarité, la circulation.

Concernant les courriers reçus par email : il n'existe pas d'adresse mail spécifique actuellement pour envoyer une pétition, celles-ci sont adressées au mail générique courrier@strasbourg.eu ou via le formulaire de contact sur le site Strasbourg.eu. Lorsqu'un courriel est reçu par la collectivité, un accusé de réception est envoyé en retour précisant que le mail a bien été reçu et transmis au service concerné. Le service prend ensuite le relais sur la réponse à apporter.

Certaines pétitions ne passent pas par le service courrier mais sont transmises directement aux élus-es via leurs adresses email propres par exemple ou via les réseaux sociaux.

### Constats des participants-es :

Certains courriers restent sans réponse.

Il n'y a pas de traçabilité des courriers.

### Proposition :

Avoir un accusé de réception avec N° du courrier (même quand celui-ci est envoyé en format papier) et précision du service auquel a été transmis le courrier.

Maintenir une communication envers l'émetteur afin de faire part de l'état d'avancement du traitement du courrier.

- **Information sur les panneaux d'expression libre**

La Ville de Strasbourg compte 127 panneaux d'expression libre. Ceux-ci ne constituent pas forcément des espaces de mobilisation citoyenne mais plutôt des espaces d'information.

A Stuttgart, la Ville a mis en place des panneaux avec des questions pour que les citoyens-nes s'expriment directement en répondant sur l'affiche disposée dans les espaces publics.

### Echanges

Certains-es des participants-es ont évoqué les démarches de « porteurs de parole » organisées sur l'espace public, qui ont pour but de créer du débat, d'éveiller les discussions.

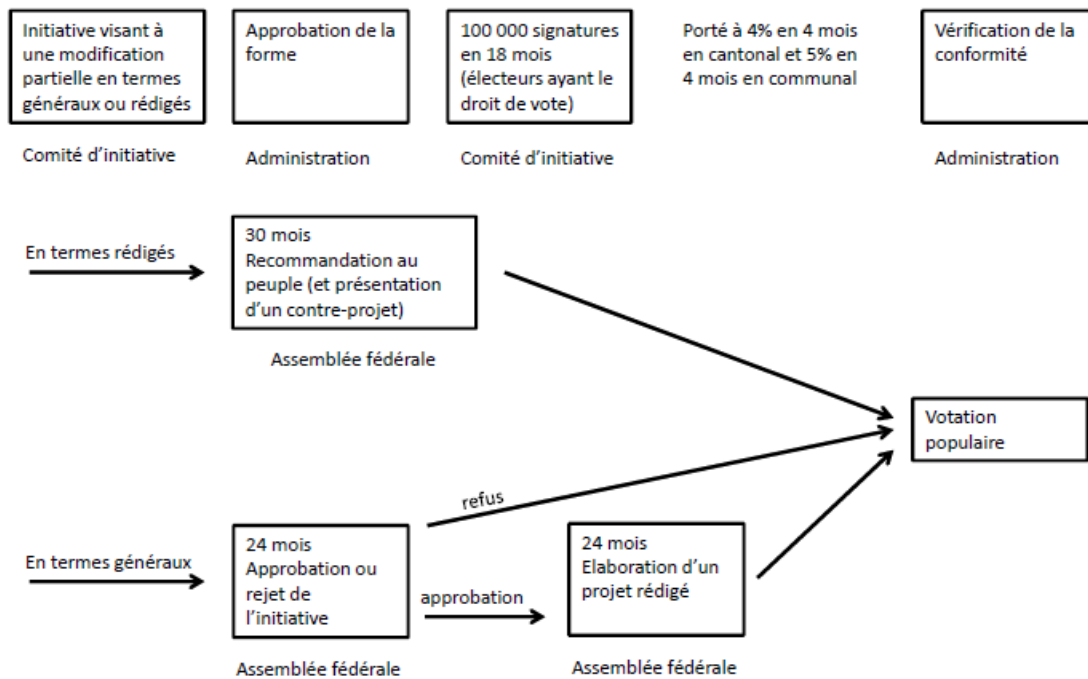
- **Présentation des votations suisses**

De nombreuses votations ont lieu chaque année en Suisse. Celles-ci sont proposées au niveau de la commune, du canton et au niveau fédéral selon un processus identique.

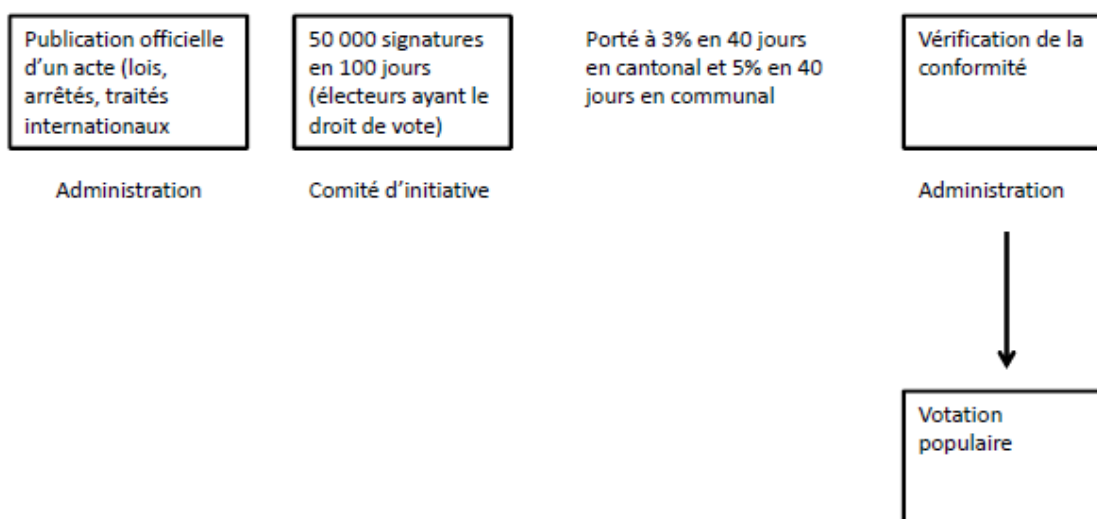
Un fascicule, contenant les propositions et les arguments pour et contre, est envoyé aux votants deux mois avant le vote.

Exemple de votation populaire : <http://www.ge.ch/votations/20170924/information/>

### Fonctionnement de l'Initiative populaire en Suisse



### Fonctionnement du Référendum en Suisse



- **Témoignage sur la mobilisation concernant les barquettes de restauration scolaire**

Des parents se sont mobilisés contre l'utilisation de barquettes en plastique, néfastes pour la santé et pour l'environnement, au sein des cantines scolaires dans un contexte où la Ville fait par ailleurs la promotion du Bio, du zéro déchet.

Suite à la confirmation par la société l'Alsacienne restauration de l'utilisation de barquettes en plastique au sein des cantines scolaires, les parents ont écrit un courriel à la Ville, aux élus, et n'ont obtenu aucune réponse.

Puis, ils ont écrit aux élus en leur précisant qu'ils allaient contacter la presse. Ils ont alors eu quelques réponses mais pas d'invitation à dialoguer.

Les parents sont donc allés voir la presse.

Ils ont également monté un collectif et rédigé un manifeste qui a recueilli 700 signatures.

Cette importante mobilisation a permis de faire avancer le dialogue : faut-il en passer par ces modes de pressions pour obtenir un dialogue avec les élus-es ?

Dans cet exemple de mobilisation, les points négatifs suivants sont identifiés par les citoyens-nes :

- manque de dialogue avec les élus-es
- nécessité d'en passer par les médias pour obtenir une réaction du politique
- individualité des élus-es. Certains peuvent bloquer des processus pour des raisons d'ordre davantage personnelles que politiques.
- poids des lobbies de la restauration alimentaire qui conseillent les élus-es et sont davantage écoutés que les citoyens-nes
- poids des « corporations » de métiers.

#### Propositions

- les rapports de force font partie de la démocratie et doivent être animés et non pas craints : créer des zones de contact plus simples entre les citoyens-nes et le politique sans passer forcément par des phases de pression médiatique
- Trouver un mécanisme qui permette de saisir automatiquement le Conseil Municipal

#### ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE SUIVANTE

Les participants-es sont invités-ées à s'informer avant la séance suivante sur d'autres processus de mobilisations citoyennes existants (notamment les exemples de propositions d'autres collectivités telles Paris ou Grenoble en termes de pétitions citoyennes, d'applications smartphone tel « Tell my city » à Schiltigheim, etc.)

La prochaine séance est prévue le mardi 5 septembre à 18h30 et permettra :

- Un retour sur de nouveaux exemples de mobilisations citoyennes
- Un travail en groupe sur ce qui serait souhaitable pour Strasbourg à partir de l'ensemble des retours d'expériences partagés.

Une quatrième séance permettant de finaliser et de hiérarchiser les propositions aura lieu le mardi 19 septembre à 18h30